

Prix-courant des publications géologiques officielles

(1^{er} novembre 1927)

1. — *Carte géologique de la Belgique à l'échelle du 40.000^e*, dressée par ordre du Gouvernement.

Les feuilles encore disponibles sont en vente au prix marqué sur chaque feuille, majoré de 400 % (1).

Sont épuisées les feuilles n^{os} 11, 15, 23, 27, 28, 31, 32, 36, 43, 46, 55, 57, 58, 60, 61, 63, 67, 71 à 73, 75, 81, 84, 86 à 89, 97, 99, 101 à 104, 107, 108, 112 à 115, 118, 121 à 123, 125, 128 à 131, 133 à 136, 139 à 160, 163 à 174, 176 à 179, 182 à 188, 191, 192, 194, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 213, 217, 218, 222 et 223.

2. — *Carte géologique de la Belgique à l'échelle du 160.000^e*.

Prix de l'ensemble des 12 planches : 160 francs (2).

Prix de chaque planche séparément : 15 francs (2).

3. — *Carte géologique de la Belgique à l'échelle du 1.000.000^e*.

L'exemplaire en couleurs : 5 francs (2).

L'exemplaire en noir : 2 francs (2).

4. — *Carte générale des Concessions houillères de la Belgique. — Edition 1922. — Echelle du 40.000^e*.

Notice. — Chacune des neuf feuilles représente la situation au moment de sa publication, savoir : SAINT-GHISLAIN, 1927; MONS, 1927; CHARLEROI, 1926; NAMUR, 1924; ANDENNE-HUY (et CONDROZ), 1923; LIÉGE (2 feuilles) (et massif de THEUX), 1923; CAMPINE (2 feuilles), 1925.

La superficie concédée est délimitée par un trait noir continu. Hormis les concessions figurées sur les feuilles SAINT-GHISLAIN et MONS et dont le périmètre est, en outre, souligné par un liseré de couleur, toutes les concessions sont généralement limitées de fond en comble par des surfaces verticales. Dans le cas contraire, la

(1) En vente à la librairie A. DEWIT, rue Royale, 53, à Bruxelles.

(2) La vente en est faite, sans réduction, par l'Institut Cartographique Militaire. Les demandes doivent être adressées à M. le Secrétaire comptable de l'Institut Cartographique Militaire. La Cambre, Bruxelles. Les envois sont faits contre remboursement et aux frais du destinataire.

concession est accordée pour ou à l'exception de certaines couches de houille.

Le nom de la concession est inscrit dans la partie centrale de la superficie concédée. Dans le cas de concessions qui ne se poursuivent pas de fond en comble sur tout ou partie de leur superficie, le nom est, en outre, souligné d'un trait de même couleur, que le liseré soulignant le périmètre. Dans le cas de concessions qui se trouvaient frappées de déchéance à la date de publication de la feuille qui s'y rapporte, le nom est inscrit entre parenthèses. Ont, postérieurement à la publication de la feuille qui en porte la mention, et avant le 1^{er} septembre 1927, été frappées de déchéance, les concessions : Bas-Oha (ANDENNE-HUY), Bois de Marexhe (ANDENNE-HUY), Chartreuse (LIÉGE 1), Houlteau (LIÉGE 2), La Rochette (LIÉGE 1), Lhoneux (LIÉGE 1), Malsemaine (ANDENNE-HUY), Moha (ANDENNE-HUY), Seilles (ANDENNE-HUY), Statte (ANDENNE-HUY), Val-Notre-Dame (ANDENNE-HUY), Wanze (ANDENNE-HUY).

Les sièges d'exploitation en activité sont seuls repérés par la position de leur principal puits d'extraction et mentionnés par leur nom ou leur numéro d'ordre.

Les sondages miniers ne sont figurés que sur les feuilles CAMPINE. La numérotation adoptée est celle admise pour la publication des coupes dans les *Annales des Mines de Belgique*.

Les limites des communes sont soulignées par un liseré vert, et les noms des communes dont le territoire est concédé en tout ou en partie, sont soulignés d'un trait vert.

Prix de l'exemplaire :

SAINTE-GHISLAIN et MONS (2 feuilles) . fr.	40.— (1)
CHARLEROI (1 feuille)	20.— (1)
NAMUR (1 feuille)	20.— (1)
ANDENNE-HUY (1 feuille)	20.— (1)
LIÉGE (2 feuilles)	35.— (1)
CAMPINE (2 feuilles)	35.— (1)
Par collection complète des neuf feuilles .	150.— (1)

5. — *Carte générale des Mines :*

BASSIN HOULLER DE CHARLEROI, 1883 (5 planches et 1 tableau), prix : 25 francs (1).

(1) En vente à la librairie A. DEWIT, rue Royale, 53, à Bruxelles.

BASSIN HOUILLER DE MONS, 1889, échelle du 20.000^e (6 planches),
prix : 30 francs (1).

6. — J. CORNET. — *Etude sur les formations postpaléozoïques du bassin de la Haine.* — Relief du socle paléozoïque, par MM. J. CORNET et CH. STÉVENS.

1^{re} livraison, planchettes : La Plaigne, Péruwelz, Belœil, Baudour, Condé, Quiévrain, Saint-Ghislain.

2^e livraison, planchettes : Jurbise, Obourg, Le Rœulx, Seneffe, Mons, Givry, Binche, Morlanwelz.

Prix : 25 francs la livraison (1).

1^{er} novembre 1927.

(1) En vente à la librairie A. DEWIT, rue Royale, 53, à Bruxelles.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

ADMINISTRATION DES MINES

STATISTIQUE

DES

Industries extractives et métallurgiques

ET DES

APPAREILS A VAPEUR

ANNÉE 1926

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser, en quatorze tableaux, les renseignements statistiques recueillis pour l'année 1926 par les Ingénieurs du Corps des Mines.

Ces tableaux contiennent :

- | | | |
|-------|--------------------|------------------------------------|
| I. | Mines de houille : | a) Concessions en activité ; |
| | | b) Production et vente ; |
| | | c) Superficie exploitée ; |
| II. | Idem. | d) Nombre de journées de travail ; |
| | | Personnel ; Production par |
| | | ouvrier ; |
| III. | Idem. | e) Salaires ; |
| | | f) Dépenses d'exploitation ; |
| | | g) Résultats de l'exploitation ; |
| IV. A | Idem. | Industries connexes : (coke). |
| IV. B | Idem. | Industries connexes : (agglomérés |
| | | de houille). |

A Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Travail et de
la Prévoyance sociale, à Bruxelles.